

Un textile fait avec des filaments de moules

INITIATIVE. Florence Baron, ancienne enseignante, et Robin Maquet, jeune ingénieur, ont créé Bysco. Une start-up basée à Nantes qui valorise les filaments des moules, le byssus, en matière textile non tissée pour l'industrie.



L'idée a germé dans la tête de Robin Maquet, un ingénieur malouin de 28 ans passionné de course au large. « Il avait étudié le bilan carbone d'un bateau de course. S'il est très bon à l'usage, il est plutôt mauvais à la fabrication car les bateaux de course sont composés de fibre de carbone et de fibre de verre », explique Florence Baron, 52 ans, aujourd'hui associée à Robin Maquet, « un camarade de promotion de mon fils aîné », dans l'aventure de Bysco. Une start-up qui s'est lancée dans la valorisation du byssus de moules.

« La fibre de byssus peut être utilisée pour les uniformes de pompiers »

« On a fait des recherches sur les matériaux biosourcés et nous nous sommes rendu compte que le plus adapté et qui était bien documenté mais peu exploité était le byssus ». C'est-à-dire l'ensemble des filaments avec lesquels la moule s'accroche au rocher. « Robin est de Saint-Malo et moi de la région de Saint-Jean-de-Mont. Donc ça nous a fait écho », poursuit Florence Baron. Les associés travaillent sur le projet depuis maintenant quatre ans. Et ont créé leur société, dont le siège est hébergé au sein de l'incubateur IMT Atlantique à Nantes, il y a un an. « Nous y avons un bureau d'études qui accompagne les PME et les ETI dans le choix des matériaux participant à la transition environnementale ». L'entrepreneuse explique le choix de Nantes par son positionnement au cœur des zones mytilicoles et son écosystème favorable.

Le siège à Nantes

Aujourd'hui, les byssus tombent dans des bacs, chez les mytiliculteurs, et sont habituellement destinés à l'enfouissement. « Nous les récupérons et grâce à notre procédé nous les nettoignons,



Robin Maquet et Florence Baron, fondateurs de Bysco, qui valorisent les byssus des moules.

Photo Bysco

sans les détériorer, pour ensuite les transformer en fibre textile non tissée à des fins industrielles », poursuit-elle. Aujourd'hui, Bysco dispose d'une unité de production à Cancale (Ille-et-Vilaine) où la matière est préparée. « Cancale est un pivot entre la Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire ». Les byssus proviennent de trois gros opérateurs en mytiliculture de la région qui traitent 60 % de la production française. La fabrication du textile est pour le moment sous-traitée. « Nos volumes sont encore faibles, entre 10 kg et 100 kg pour la vente de prototype. Mais nos objectifs sont de lancer la phase semi-industrielle au printemps 2023 pour atteindre 1 tonne par semaine puis 4 tonnes par semaine fin 2024, soit

35 000 m² de matériaux textiles commercialisés dans toute l'Europe ». Les ressources en matière première sont importantes : France AgriMer estime à 4 500 tonnes de byssus disponibles chaque année en France. À terme, Bysco ne cache pas son souhait d'implanter une unité de production dans les Pays de la Loire.

Des propriétés recherchées

Mais contrairement aux objectifs de départ, la fibre ne sera pas utilisée pour réaliser des coques de bateau. « Elle est trop souple pour ça. On va plus se diriger vers le composite et non vers les structures », développe Florence Baron. La fibre de byssus possède de fortes propriétés qui répondent aux attentes de l'indus-

trie. « Elle a des qualités ignifuges et peut être utilisée pour les uniformes de pompiers ou de CRS. Elle est également performante en termes d'isolation thermique et de confort acoustique et est légère ».

Bysco a reçu des financements publics pour le volet recherche et développement. Elle compte déjà trois salariés et les deux associés bénéficient chacun de soutiens : Robin Maquet est lauréat national du prix Pépites des Pays de la Loire dans la catégorie « Transition écologique » et Florence Baron est accompagnée par le club des entrepreneurs de la Fondation Europe-Les Mousquetaires. « C'est un plus car il nous faut gérer une croissance importante ».

Dominique Bloyet

NEWSLETTER

Inscrivez-vous !

Toutes les deux semaines, grâce à notre newsletter gratuite, engagez-vous à nos côtés en retrouvant les articles de la rubrique Préserveons les océans. Un mercredi sur deux, recevez nos meilleurs sujets et découvrez les belles initiatives de celles et ceux qui agissent au quotidien.

Pour la recevoir, inscrivez-vous en flashant ce QR code avec votre téléphone ou allez sur le site : <https://qrcode.link/a/preservonslesoceansPO>.

